



OFFICE
DES
SPORTS
LYON

COMPTE-RENDU **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

JEUDI 28 MAI 2015 – 18h30
Salle de la Garenne – 69005 LYON

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Affectation du résultat
- Présentation des nouveaux partenaires
- Questions diverses

➤ **105 membres sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint.**

Marc Feuillet ouvre l'Assemblée Générale à 19h00 et accueille les participants.

Il remercie Saïd Intidam, Adjoint au Maire du 5^{ème} et Pierre Dodille, Président de l'Office des Sports du 5^{ème} et il lit un message de Tony Bertrand, Président d'honneur de l'OSL qui ne peut pas être présent.

Marc Feuillet excuse l'absence de Yann Cucherat retenu par des obligations professionnelles et donne la parole à Saïd Intidam qui accueille à son tour les participants à l'Assemblée Générale.

Il déclare l'Assemblée Générale ouverte et transmet la parole à Florent Tosello qui présente le rapport d'activité.

Rapport d'activité

La vie de l'OSL

En 2014, le bureau de l'Office des Sports de Lyon s'est réuni 9 fois et le Comité Directeur 4 fois.

Suite aux élections municipales de mars 2014, le Comité Directeur a été en partie renouvelé, les élus ayant quitté leur fonction ont été remplacés.

L'Office des Sports a été également invité à participer à plusieurs reprises à différentes réunions de travail à l'Hôtel de Ville.

Le 2 octobre, le Comité Directeur a désigné Marc Feuillet, Karim Matarfi et Abdel Achache pour représenter le collège des « élus » au bureau de l'OSL.

En janvier 2014, tous les clubs adhérents ont été conviés au Transbordeur pour l'élection du sportif de l'année 2013 lors de la soirée des Lions du Sport. Le lancement du Guide des Sports 2014 – 2015 a eu lieu, quant à lui, dans les salons de l'Hôtel de Ville au mois de juin 2014.

Kady Prada a été en congé maternité pendant une partie de l'année 2014. Elle a connu pendant cette même année des problèmes de santé qui l'ont tenue éloignée de son travail. En septembre, le bureau a décidé de recruter Marine Gudefin en CDD, pour pourvoir au remplacement de Kady Prada pendant son absence.

En janvier 2014, la société qui gérait le Fai Play a été mise en liquidation. L'OSL a subi ainsi une perte financière liée au non-paiement des loyers et des fluides.

Le bureau de l'OSL a décidé de transformer les locaux de l'ancien Fair Play en espace de réception, en salles de réunions. La Ville a chiffré les travaux du propriétaire à réaliser (mise en sécurité électriques, parquet, huisseries). L'OSL a fait chiffrer le montant des travaux du locataire, nécessaires pour rendre ces locaux attractifs.

Les chiffrages sont réalisés. Fin 2014, Yann Cucherat a donné son accord pour la réalisation des travaux à la charge de la Ville.

Les travaux n'ont pas pu débuter en 2014, ni début 2015 d'ailleurs, car il semblerait que le début des travaux soit lié à la signature d'une nouvelle convention entre la Ville et l'OSL. Aujourd'hui, elle est en cours de discussion.

La commission politique sportive

Marc Feuillet a remis à Yann Cucherat, en juin 2014, un document présentant les orientations élaborées par la commission politique sportive de l'OSL en 2013 et 2014.

Tout n'est pas aujourd'hui réalisable mais figurent, dans nos conclusions, des pistes qui devraient permettre aux clubs d'affronter le mieux possible la baisse inéluctable des financements publics.

Ce sont ces pistes que Marc Feuillet a présentées en février dernier lors de son intervention au séminaire des associations sportives à l'Hôtel de Ville. Tous les clubs adhérents y étaient conviés.

Pour 2015, Yann Cucherat a demandé à l'OSL de travailler plus spécifiquement sur les créneaux horaires des équipements et sur les subventions.

L'échange Lyon – Francfort

En 2014, ce sont les clubs lyonnais qui recevaient les clubs de Francfort. 15 clubs lyonnais y participaient : Aqua Synchro Lyon, ALMR Basket, Lyon Sport Métropole Tir Sportif, ASUL Tennis de Table, ASUL Volley-ball, Badminton Club de Lyon, Comité d'escrime du Rhône, FCL Football, FCL Hockey sur Gazon, Hip Hop Lyon, Judo Club de Gerland, LOU Rugby, Lyon GR, Lyon Handball, Lyon Olympic Echecs et autant de clubs allemands. Ainsi plus de 400 jeunes se sont retrouvés pendant ces 6 jours dans notre Ville.

Le 16 juillet, les clubs étaient reçus par Yann Cucherat dans l'atrium de l'Hôtel de Ville.

En décembre 2014, les clubs lyonnais se sont rendus à Francfort pour faire le bilan de l'échange 2014 et préparer l'échange 2015.



Frankfurt - Lyon 2015

La communication

Comme cela avait été annoncé lors de l'AG de 2014 portant sur l'année 2013, l'OSL s'est engagé sur une refonte totale de ses outils de communication.

Le bureau a choisi de se faire accompagner par des professionnels de la communication, en particulier la société JBL conseil.

Suite à plusieurs réunions, un nouveau logo a été créé, un nouveau site internet a vu le jour en lien avec l'icisport.

Afin de donner à l'échange avec Francfort un nom, le bureau a également travaillé à une communication spécifique sur cette manifestation. Après plusieurs réunions, dont une en présence des clubs partenaires allemands, le nom retenu est EUROPOD. Il a été validé par les clubs participant à l'échange.

Les partenaires

En 2014, nous avons poursuivi nos partenariats avec le groupe Accor et la société Mingat.

Un nouveau partenaire, le Crédit Mutuel, a rejoint l'OSL. Il propose de mettre en place différentes conférences. La première de celles – ci a eu lieu le 13 novembre 2014 sur le thème « Le bénévole dévoué et engagé, quel cadre juridique ? » et a réuni plus de 40 personnes.

D'autres conférences auront lieu en 2015.

Le bureau de l'OSL a également rencontré le 27 octobre l'association MadInLy qui porte le projet d'une Web TV dédié au sport. Le bureau étudiera en 2015 comment associer l'OSL et les clubs lyonnais à cette démarche de communication.

L'OSL a également recherché un partenariat avec un équipementier pour que les clubs puissent réduire leur dépense en mutualisant leurs achats. Ce partenariat devrait voir le jour en 2015.

Pour le bureau,

Le secrétaire général, Florent TOSELLO

[Il n'y a pas de questions concernant ce rapport d'activité.](#)

[Il est approuvé à l'unanimité.](#)

[Le compte de fonctionnement 2014 se terminant par un résultat négatif, c'est le Président qui présente le rapport financier.](#)

[Il insiste sur les difficultés à obtenir une nouvelle convention d'utilisation des locaux avec la Ville sur la base d'un loyer supportable par l'OSL et fait état des négociations en cours.](#)

Rapport financier

L'année 2014 se termine sur un résultat négatif de 12 832 euros.

Le bureau s'attendait à ce résultat qui s'explique presque exclusivement par la fermeture du Fair Play.

La fermeture prématurée du Fair Play provoque un manque à gagner pour l'OSL de 40 566 euros (compte de fonctionnement / Prestations de service - 708200).

Une partie de ce manque à gagner a été compensé par le fait que l'OSL n'a plus versé de loyer à la Ville en 2014, en accord avec la Direction des Sports.

L'OSL a ainsi économisé 16 000 euros (compte de fonctionnement / autres achats et charges externes – 613 200)

L'OSL a aussi grâce à une gestion rigoureuse et parce que les locaux du restaurant sont restés fermés, réussi à économiser 7733 euros (compte de fonctionnement / autres achats – 606100 et 606110)

L'impact de la fermeture du Fair Play est donc pour l'OSL de

40 566 – (16 000 + 7733) = 16 833 euros.

Sans la fermeture du Fair Play, le résultat aurait été positif.

Il convient d'être très vigilant lors de la négociation de la nouvelle convention avec la Ville car si l'OSL devait payer un loyer de 16 000 euros et des fluides en fonctionnement normal des locaux, il lui faudrait dépenser près de 38 000 euros pour ces deux postes, soit plus de la moitié de la subvention allouée par la Ville.

En ce qui concerne les autres lignes de ce compte de fonctionnement, on peut constater que les subventions baissent de 12 000 euros avec, en particulier, la fin de l'aide de la Région pour l'emploi de Kady. Les ressources liées aux partenariats augmentent quant à elles de 23 % et s'élèvent à 7000 euros.

Le budget communication augmente de 10 513 euros suite au travail qui a été fait en 2014 sur la communication. C'est une dépense qui avait été prévue dès 2013 au niveau du bureau. Cette dépense est exceptionnelle.

Les autres dépenses sont maîtrisées en particulier les dépenses liées aux salaires et aux charges. Il y a beaucoup de « - » dans la colonne la plus à droite compte de fonctionnement.

Les résultats positifs des années précédentes nous permettent de faire face à cette situation. Il est néanmoins nécessaire que les locaux puissent rapidement rouvrir. C'est d'ailleurs déjà trop tard pour espérer un résultat réellement meilleur en 2015.

Pour le bureau,
Le trésorier, Pierre Vola

➤ Quatre questions :

- La dépense concernant l'ASUL Volley
 - o Réponse : Le bureau a décidé d'améliorer sa communication externe. C'est pourquoi, il a décidé que l'OSL serait partenaire d'un match de volley en février 2014, ce qui permettait d'inviter deux cents clubs adhérents
- Sur le rapport entre la masse salariale et le nombre de salariés
 - o Réponse 53 000 euros pour 2,5 équivalents temps plein
- Sur les réserves financières de l'OSL
 - o Réponse : après l'affectation de ce résultat négatif, elles seront de 25 000 euros. L'expert-comptable estime que nous pouvons supporter la situation de 2014 encore en 2015. En revanche, il est indispensable de régulariser la gestion des locaux avant 2016.
- Sur le montant du loyer et sur le projet de mise à disposition des salles aux associations
 - o Réponse : ce projet est viable si nous avons à payer un loyer raisonnable. Il est indispensable à l'OSL pour aider la structure à payer ce loyer et les fluides.

Le rapport financier est approuvé, avec une abstention et pas aucun vote contre.

- L'AG adopte également l'affectation de ce résultat négatif de 2014 au report à nouveau.

➤ Questions diverses :

Il y a une question diverse :

- Pourquoi ne pas envisager de faire payer une location même symbolique aux clubs pour leurs créneaux horaires ? Les clubs seraient alors plus raisonnables dans leurs demandes de créneaux. Ce qui entraînerait une meilleure utilisation des équipements et une meilleure régulation entre les clubs.
 - o Réponse : Ce n'est pas d'actualité aujourd'hui. Même si c'est une question qui peut se poser. Certaines collectivités le font. Il est donc intéressant de la mettre au débat. L'OSL va travailler sur les subventions en intégrant dans cette réflexion les aides indirectes (valorisation des mises à disposition gratuites des équipements).

Mot du Président

Mesdames et Messieurs,

La situation économique de notre pays contraint le gouvernement à faire des économies. L'Etat en supportera 60%, l'assurance maladie 20% et les collectivités locales 20%.

Les dotations de l'Etat aux collectivités locales sont en baisse, vous le savez, ce qui se traduira par à la fois une diminution des budgets de fonctionnement et des budgets d'investissement.

Ce qui concerne très directement les associations sportives car leurs subventions sont financées par les budgets de fonctionnement, et les équipements par les budgets d'investissement.

EN 2014 – 2015, Yann Cucherat a pu maintenir le budget lié aux subventions de fonctionnement,
- en diminuant les subventions aux clubs non lyonnais mais dont l'histoire, et c'est un déchirement, est souvent lyonnaise, de manière drastique et en prévenant ces clubs que l'an prochain ils n'auraient plus rien,
- en réduisant le budget de l'événementiel, demandant aux organisateurs un effort pour rechercher des partenaires privés.

Qu'en sera t- il l'an prochain ?

La seule certitude c'est que l'Etat maintiendra sa politique rigoureuse.

S'il y a amélioration des rentrées fiscales dans les collectivités locales par l'amélioration de l'activité économique, les choses seront un peu moins difficiles.

Mais, il faut au monde du sport se préparer à une mutation.

Je le dis depuis 10 ans voire plus, je ne suis pas toujours entendu par les clubs. Et au niveau des élus, si beaucoup pensent que ce que je dis est juste, il ne leur est pas toujours facile de le mettre en pratique sur le terrain.

Et pourtant, la professionnalisation de l'encadrement sportif coûte cher aux clubs, la diminution du nombre des bénévoles coûtent cher aux clubs lorsqu'il faut louer des minibus pour se déplacer et ne plus compter sur l'aide de parents bénévoles, la gestion des licences, le non-paiement de certaines, les abus des fédérations enfermées dans des gestions tatillonnes coûtent cher aux clubs.

Ces surcoûts, qui les financera ?

Les collectivités, non.

Les sponsors, non plus sauf sur des projets très précis. Je vous rappelle que nous avons organisé avec le crédit Mutuel une conférence sur le mécénat.

Il ne reste que les adhérents.

Et en disant ça, j'entends ce que les clubs disent, ce que les familles disent : 250 euros par an, même si ramené au prix de l'heure c'est peu, c'est beaucoup pour de nombreuses familles, en particulier si elles ont deux ou trois enfants.

Il est temps d'inventer autres choses !

A l'Office des Sports et c'est le sens de tous les travaux que nous menons au sein de la commission politique sportive, nous faisons plusieurs propositions.

Nous devons entrer dans l'ère de la mutualisation:

- en évitant des concurrences inutiles entre clubs
- en surmontant les querelles du passé pour mieux envisager l'avenir et un travail en commun
- en accompagnant les clubs pour qu'ils se rapprochent, créent des ententes au niveau de certaines équipes, fusionnent.
- en développant une véritable politique de mutualisation des achats qui seule peut permettre de réelles économies
- en mutualisant quand c'est possible les emplois dans le cadre de partenariats entre clubs.
- En favorisant la communication des clubs

Oui, je pense que l'avenir du sport reposera sur des clubs forts, forts économiquement car riches en adhérents. Lorsque nous rencontrons, nos amis de Francfort, nous sommes toujours frappés de voir qu'un club là bas c'est souvent au moins mille adhérents !!!

Mais dans cette politique dans cette mutation, la Ville, ses élus doivent être en première ligne :

La Programmation Pluriannuelle d'investissement n'est pas encore validée. Elle devrait l'être très prochainement. Mais nous ne nous attendons pas à avoir de très nombreux équipements sportifs supplémentaires, une extension d'un gymnase dans le 8ème, prévue de longue date, un gymnase dans le 7ème lui aussi prévu depuis quelques années, des salles de sport à la Confluence, des rénovations de terrains.....

Il faut aux élus gérer les équipements avec beaucoup de rigueur sur la base de priorités claires.

La commission politique sportive a établi une liste de priorité pour l'accès aux équipements. A quoi servirait ce travail si dans quelques jours rien n'avait bougé dans les plannings des équipements de la Ville ?

- affirmer la priorité des clubs existants et leur permettre de se développer
- favoriser une politique de travail en commun des clubs et une meilleure occupation des installations
- bien affirmer que les équipements municipaux sont réservés à des associations sportives d'intérêt général. Il nous faut dire non à des associations d'une vingtaine d'adhérents amis qui se retrouvent dans les équipements municipaux et qui les privatisent quelques heures par semaine.
- refuser les sous-occupations
- refuser tout nouveau club

Optimiser la gestion des équipements, c'est aussi parfois affronter les oppositions et les conservatismes. Dès que l'on change un créneau de jour, c'est la montée des plaintes et des pétitions.

Nous avons avancé d'un mois et demi les réunions d'arbitrage des créneaux horaires et je remercie Yann Cucherat d'avoir été sensible à cette proposition de l'OSL. Cela permettra d'informer les clubs en amont des différentes modifications.

Elus et clubs vous pouvez compte sur l'OSL !

Nous allons nous retrouver le 4 juin pour une nouvelle conférence organisée en partenariat avec le Crédit Mutuel, nous allons nous retrouver le 10 juin pour le lancement du Guide des Sports au Club des Cents.

Nous sommes partenaires de RE LYON NOUS, cette journée réservée au sport en famille le dimanche 14 juin organisée par la Ville de Lyon. Je veux remercier les 25 clubs qui ont répondu à l'appel à projet que nous avons lancé pour l'animation du village arrivée au Parc de Gerland.

Aujourd'hui c'est 2000 personnes enfants et adultes qui y sont attendues.

Ce RE LYON NOUS a pour vocation à devenir la grande fête du sport de Lyon.

En juillet, nous serons à Francfort avec 15 clubs lyonnais. Cet échange portera dorénavant le nom d'Europod ;

Cet échange avec Francfort est une réussite. Europod doit s'élargir à d'autres villes européennes afin de faire vivre l'Europe.

Lors de la prochaine réunion de la commission politique sportive nous travaillerons sur les subventions en intégrant dans nos réflexions les aides indirectes dont bénéficient les clubs. Je vous rappelle qu'une heure dans un gymnase revient à la Ville à 45 euros.

Je n'oublierai pas non plus les 1700 invitations qui ont été remises aux clubs par l'OSL depuis le mois de septembre pour les matchs de haut niveau.

Pour accomplir ce travail, je veux saluer l'équipe qui m'entoure, les membres du bureau et du Comité Directeur. Dans cette période, il nous faut être innovant et je sais que je peux compter sur eux.

Je veux remercier Ophélie et Marc pour la qualité de leur travail bien sûr, leur professionnalisme mais surtout pour leur attachement à l'OSL et à nos valeurs.

Enfin, je veux remercier nos partenaires :

Le Groupe Accor, La société Mingat, Esprit d'action, Le Crédit Mutuel et deux nouveaux partenaires qui viennent de nous rejoindre : Made in Ly spécialiste de la communication autour du sport lyonnais dans sa diversité et PLAMSPORTS.

Je suis heureux d'accueillir M. Pierre Louis Frasca de PLAMSPORTS qui va vous présenter sa société.

Merci

M. Frasca présente sa société qui propose des équipements sportifs. Il indique que sa société fera des tarifs préférentiels aux clubs adhérents de l'OSL allant de - 10% à -30%.

L'Assemblée Générale se termine à 20h00 en présence de M. Thomas Rudigoz, Maire du 5ème qui, malgré un agenda très chargé, a souhaité rejoindre l'Assemblée Générale.

Le pot de l'amitié est offert par la Mairie du 5ème.



Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros

	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	153 575,09	100,00	189 734,84	100,00	(36 159,75)	-19,06
Prestations de services	36 627,59	23,85	76 618,12	40,38	(39 990,53)	-52,19
706000 LOC.MATERIEL SALLES	9 912,00	6,45	10 650,28	5,61	(738,28)	-6,93
708000 COTISATIONS	18 460,00	12,02	17 809,00	9,39	651,00	3,66
708200 LOCATION+CHARGES RESTAURANT			40 566,00	21,38	(40 566,00)	-100,00
708210 REFACTORATION FLUIDES	675,27	0,44	1 185,85	0,63	(510,58)	-43,06
708500 SPONSORING PARTENARIAT	7 000,00	4,56	5 686,05	3,00	1 313,95	23,11
708800 PHOTOCOPIES	580,32	0,38	720,94	0,38	(140,62)	-19,51
Subventions d'exploitation	80 000,00	52,09	86 000,00	45,33	(6 000,00)	-6,98
740010 SUBVENTION VILLE DE LYON	80 000,00	52,09	80 000,00	42,16		
740020 SUBVENTION REGION			6 000,00	3,16	(6 000,00)	-100,00
Reprises sur provisions et amortissements, transferts d	36 947,50	24,06	27 116,72	14,29	9 830,78	36,25
791000 TRANSFERT DE CHARGES	7 668,57	4,99	8 328,52	4,39	(659,95)	-7,92
791100 TRANSFERT CHARGES DIVERSES	13 362,00	8,70	17 697,40	9,33	(4 335,40)	-24,50
791110 TRANSFERT CHARGES	15 916,93	10,36	1 090,80	0,57	14 826,13	N/S
Total des charges de fonctionnement	167 544,75	109,10	186 596,98	98,35	(19 052,23)	-10,21
Autres achats et charges externes	70 061,51	45,62	76 830,47	40,49	(6 768,96)	-8,81
604000 FRAIS ORG.ECH. LYON/FRANCFORT	19 607,46	12,77	19 471,01	10,26	136,45	0,70
604100 ASUL VOLLEY	3 400,00	2,21			3 400,00	
606100 GAZ	8 248,03	5,37	12 088,86	6,37	(3 840,83)	-31,77
606110 EDF-EAU	5 256,98	3,42	9 150,41	4,82	(3 893,43)	-42,55
606300 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 416,43	0,92	239,85	0,13	1 176,58	490,55
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	550,07	0,36	993,94	0,52	(443,87)	-44,66
613200 REDEVANCES VILLE DE LYON	0,12		16 916,30	8,92	(16 916,18)	-100,00
613500 LOCATIONS	7 625,50	4,97	6 197,52	3,27	1 427,98	23,04
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER	816,00	0,53	884,21	0,47	(68,21)	-7,71
615600 MAINTENANCE	1 893,76	1,23	362,94	0,19	1 530,82	421,78
616000 ASSURANCE	998,15	0,65	984,53	0,52	13,62	1,38
618100 DOCUMENTATION			15,22	0,01	(15,22)	-100,00
622600 HONORAIRES	4 202,80	2,74	3 456,20	1,82	746,60	21,60
622610 HONORAIRES DIVERS	290,00	0,19	900,00	0,47	(610,00)	-67,78
623100 CADEAUX AGENDAS	400,00	0,26			400,00	
623130 COMMUNICATION	10 878,00	7,08	364,99	0,19	10 513,01	N/S
623500 CADEAUX DIVERS	250,00	0,16	88,20	0,05	161,80	183,45
623600 CATALOGUES ET EMPRIMES	356,40	0,23	358,80	0,19	(2,40)	-0,67
625100 FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	216,88	0,14	290,70	0,15	(73,82)	-25,39
625700 MISSIONS RECEPTIONS	965,63	0,63	1 468,54	0,77	(502,91)	-34,25
626100 FRAIS POSTAUX	1 321,32	0,86	883,70	0,47	437,62	49,52
626200 TELEPHONE	1 183,36	0,77	1 621,69	0,85	(438,33)	-27,03
627500 SERVICES BANCAIRES	184,62	0,12	92,86	0,05	91,76	98,82
Impôts, taxes, versements assimilés	465,92	0,30	787,01	0,41	(321,09)	-40,80
633300 FORMATION CONTINUE	465,92	0,30	787,01	0,41	(321,09)	-40,80
Rémunération du personnel	71 401,54	46,49	73 396,74	38,68	(1 995,20)	-2,72
641100 SALAIRES	53 259,57	34,68	59 532,23	31,38	(6 272,66)	-10,54
641200 CONGES PAYES	258,00	0,17	1 923,00	1,01	(1 665,00)	-86,58
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	7 368,13	4,80	7 338,07	3,87	30,06	0,41
641401 INDEMNITES STAGIAIRES			3 488,40	1,84	(3 488,40)	-100,00
641410 I.J.S.S.	10 515,84	6,85	1 115,04	0,59	9 400,80	843,09
Charges sociales	23 977,24	15,61	24 341,01	12,83	(363,77)	-1,49
645100 COTISATIONS URSSAF	13 986,69	9,11	12 806,03	6,75	1 180,66	9,22
645350 COTISATIONS RETRAITE	5 910,36	3,85	5 500,82	2,90	409,54	7,45
645400 COTISATIONS ASSEDIC	2 290,15	1,49	2 559,94	1,35	(269,79)	-10,54
645500 CHARGES SOCIALES S/C.P.	98,00	0,06	641,00	0,34	(543,00)	-84,71
647100 TICKETS RESTAURANTS	1 513,96	0,99	2 222,40	1,17	(708,44)	-31,88
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	178,08	0,12	174,62	0,09	3,46	1,98
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			436,20	0,23	(436,20)	-100,00
Dotation aux amortissements	1 638,54	1,07	2 141,75	1,13	(503,21)	-23,50
681120 DOT. AMORT. IMMO. CORP.	1 109,21	0,72	1 612,42	0,85	(503,21)	-31,21
681121 DOT.AMORT.TUP OSLR	529,33	0,34	529,33	0,28		
Dotation aux provisions			9 100,00	4,80	(9 100,00)	-100,00
681500 DOT. PROV. EXPLOITATIONS			9 100,00	4,80	(9 100,00)	-100,00
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(13 969,66)	-9,10	3 137,86	1,65	(17 107,52)	-545,20
RESULTAT FINANCIER	698,29	0,45	944,72	0,50	(246,43)	-26,08
Intérêts et produits financiers	698,29	0,45	944,72	0,50	(246,43)	-26,08
763000 REVENUS DES AUTRES CREANCES	698,29	0,45	944,72	0,50	(246,43)	-26,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(13 271,37)	-8,64	4 082,58	2,15	(17 353,95)	-425,07
Produits exceptionnels	9 541,31	6,21	230,62	0,12	9 310,69	N/S
771000 PDTS EXCEPT OPERAT GESTION	441,31	0,29	230,62	0,12	210,69	91,36
787500 REPRISE RISQ. ET CHARGES EXEP.	9 100,00	5,93			9 100,00	
Charges exceptionnelles	9 102,55	5,93	1,27		9 101,28	N/S
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2,55		1,27		1,28	100,79
672000 CHARGES S/EXERC. ANTERIEURS	9 100,00	5,93			9 100,00	
Résultat exceptionnel	438,76	0,29	229,35	0,12	209,41	91,31
TOTAL DES PRODUITS	163 814,69	106,67	190 910,18	100,62	(27 095,49)	-14,19
TOTAL DES CHARGES	176 647,30	115,02	186 598,25	98,35	(9 950,95)	-5,33
Résultat	(12 832,61)	-8,36	4 311,93	2,27	(17 144,54)	-397,61